



L'Écho des Bois

Avril 2014, n° 43

Vous avez été nombreux à vous déplacer aux urnes lors de la dernière élection municipale. Ceci montre l'intérêt que vous portez au fonctionnement et à la gestion de notre village. La très large confiance que vous avez également accordée aux candidats est un encouragement pour l'équipe à travailler efficacement et sereinement.

Je voudrais saluer les anciens conseillers et adjoints qui ont décidé de ne plus se représenter et les remercier pour le travail qu'ils ont accompli avec passion et dévouement au service de notre commune.

L'équipe est en place : dans les pages suivantes, vous pourrez prendre connaissance des responsabilités et des fonctions attribuées à chacun dans les commissions et les structures intercommunales.

Les conseillers et les adjoints sont à pied d'œuvre. Ils prennent connaissance des dossiers engagés que nous devons poursuivre, comme la restauration du monument aux morts, l'aménagement du secteur de la Corvée, l'amélioration de la couverture en protection incendie, la mise en place de l'accueil périscolaire, la définition des périmètres des compétences intercommunales à la communauté de communes.

Bien évidemment, d'autres actions et d'autres projets pourront être mis à l'étude. Le principal facteur limitant est bien souvent le montant des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.

Néanmoins, à notre échelle, avec un peu d'imagination et d'organisation, nous pourrions aussi réaliser de belles et efficaces opérations qui ne sont pas nécessairement onéreuses.

Le maire,
Xavier Richard

Les missions des adjoints

Etienne Desalme, premier adjoint : il est délégué à l'urbanisme et aux affaires administratives : Geneviève Bringuier, deuxième adjointe : elle est déléguée aux affaires sociales, à la communication, à l'environnement, vice-présidente de la CC2H ; Thierry Marchal, troisième adjoint : il est délégué aux travaux et à l'entretien du patrimoine communal.

Les commissions municipales (le maire en est membre de droit)

Pour assurer la gestion de la commune, les 11 membres du nouveau conseil municipal travaillent en commissions.

Finances : ses membres préparent le budget, étudient le financement des travaux, recherchent des financements.

Martine Cavallasca, Etienne Desalme, Amélie Saintôt,

Travaux : ses membres étudient et proposent les travaux à lancer.

Thierry Marchal, Geneviève Bringuier, Bertrand Gerriet, Alain Mannevy, Rémy Noël, Jean-Jacques Thouvenot

Urbanisme : ses membres traitent les dossiers d'autorisation de construction et de travaux

Etienne Desalme, Martine Cavallasca, Rémy Noël, Aurélien Parisse, Amélie Saintôt, Jean-Jacques Thouvenot

Bois : ses membres proposent le programme des coupes et des travaux d'entretien, organisent la vente de bois de chauffe aux habitants.

Alain Mannevy, Etienne Desalme, Bertrand Gerriet, Thierry Marchal, Aurélien Parisse

Qualité de vie : ses membres étudient et participent à toutes les formes d'embellissement du village, organisent le marché aux fleurs

Geneviève Bringuier, Martine Cavallasca, Etienne Desalme, Bertrand Gerriet, Thierry Marchal

CCAS (centre communal d'action sociale) : ses membres assurent l'organisation des actions caritatives, instruisent les dossiers d'aide sociale.

Geneviève Bringuier, Rémy Noël, Aurélien Parisse, Amélie Saintôt (et des personnes habilitées)

Appels d'offres : ses membres examinent les offres dans le cadre des marchés publics

Titulaires : Martine Cavallasca, Bertrand Gerriet, Thierry Marchal ; suppléants : Etienne Desalme, Alain Mannevy, Rémy Noël

Information communication : ses membres conçoivent et rédigent le bulletin d'information communale, font vivre le site internet

Geneviève Bringuier, Martine Cavallasca, Bertrand Gerriet, Aurélien Parisse (chargé du site internet de la commune), Amélie Saintôt

Logement : ses membres assurent le suivi de la location des biens communaux

Martine Cavallasca, Amélie Saintôt, les adjoints

Foyer rural/commune : ses membres gèrent la salle des fêtes et ses équipements en partenariat avec le Foyer rural.

Etienne Desalme, Thierry Marchal, Jean-Jacques Thouvenot (commune) ; Alain Bernard, Cédric Mangenot, Jean-Louis Parisse (Foyer rural)

Impôts directs : ses membres (le maire et six personnes désignées par l'administration) donnent un avis sur le suivi des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

Les structures intercommunales

La commune de Sexey-les-bois est présente au sein de structures intercommunales.

SIS FAS (*syndicat intercommunal scolaire Fontenoy-sur-Moselle, Aingeray, Sexey-les-bois*) : il assure le périscolaire (cantine, garderie), l'entretien des écoles, il emploie le personnel, il organise le transport de midi en bus.

Titulaires : Rémy Noël, Xavier Richard ; suppléants : Geneviève Bringuier, Aurélien Parisse

SIS du 1^{er} cycle (*syndicat intercommunal scolaire*) : il groupe les 20 communes du Grand Nancy et 20 communes proches. Il est chargé de la création et de l'entretien d'équipements ou d'installations sportives extérieures.

Etienne Desalme, Bertrand Gerriet

SIEA (*syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement Aingeray, Sexey-les-bois, Velaine-en-Haye*) : il assure la gestion du service d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées.

Titulaires : Xavier Richard, Martine Cavallasca ; suppléants : Thierry Marchal, Jean-Jacques Thouvenot

SDAA (*syndicat départemental d'assainissement autonome*) : il assure la gestion des systèmes d'assainissement individuels chez les particuliers

Titulaire : Martine Cavallasca ; suppléant : Jean-Jacques Thouvenot



Commémoration du centenaire de la guerre 14-18

L'année 2014 marquera le centième anniversaire du déclenchement de la Première guerre mondiale. Cet événement fondateur de notre histoire contemporaine occupe, aujourd'hui encore, une place centrale dans la mémoire collective de notre pays et aussi de notre village. Nous devons d'ores et déjà être attentifs à la préparation mémorielle de cet événement commémoratif en l'honneur de nos morts de la Grande guerre mais également de la suivante. Des travaux de restauration du **monument aux morts** ont donc été programmés à cette occasion. Le financement de ces travaux sera en grande partie aidé par des subventions. Les habitants seront appelés à y participer par une souscription dont les modalités seront précisées plus tard. **D'avance, merci pour votre générosité !**

Aménagement d'un nouvel espace public

Les travaux de consolidation de la maison à l'angle de la Grande rue et de la rue de la Commanderie sont maintenant terminés. Après la mise en sécurité du site, le conseil a décidé de faire de cet espace vide une **placette** attrayante et sympathique propice à la détente, qui sera aussi un espace de convivialité. Les travaux d'embellissement et d'aménagement paysager débuteront à l'automne et seront réalisés par l'entreprise Christophe Lacour, de Sexey les Bois. Cet espace vert et fleuri invitera les promeneurs à s'arrêter dans notre village. Il améliorera également le cadre de vie des habitants. La dénomination de cette petite place est à l'étude.



Marché aux fleurs

Comme chaque année, le marché aux fleurs se tiendra dans la cour de l'école **le dimanche 11 mai de 9 h à 12 h**. Les établissements Daniel Faivre de Toul et Philippe Lété de St-Max proposeront une diversité de végétaux, arbustes, fleurs mais aussi de précieux conseils pour embellir vos jardinières ou réaliser votre potager. Cette matinée est également un moment privilégié d'échanges et de rencontres avec ces professionnels.

La vie de tous les jours

L'entretien des espaces verts communaux a été confié à l'ESAT (établissement et services d'aide par le travail) Atelier du Haut des Vannes à Liverdun, qui interviendra environ 10 fois pendant la saison de tonte. **Un employé communal**, envoyé par Actie Service à Toul, effectue des petits travaux une journée tous les 15 jours. Il est pris en charge par Thierry Marchal, adjoint aux travaux. **Le fauchage** des bords de routes et des chemins (dans les limites du contrat) est réalisé par l'entreprise Cédric Mangenot. **La salle des fêtes** est proposée à la location : pour les modalités, s'adresser à Laetitia Henry, secrétaire de maire, aux horaires d'ouverture. Le Foyer rural assure la location de la vaisselle.

Les bonnes pratiques

Pour le **bien-être** de tous, utilisons le matériel électrique et thermique (tondeuses, perceuses, nettoyeurs à eau sous pression, etc.) **du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h, de 15 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 12 h**. Afin de ne pas déranger nos voisins, évitons de faire du bruit en dehors de ces plages horaires.

Concernant **la propreté** du village et le désherbage, l'employé communal est chargé d'assurer l'entretien des bâtiments communaux et des rues. Mais c'est à nous, **habitants**, de nous occuper de devant de nos maisons.

Rappelons que **la vitesse** maximum de circulation dans le village est de **30 km/h**, pour tous les véhicules. Pensons à notre sécurité !

Internet

Le site Internet de la commune est mis à jour régulièrement. Son compteur de visites affiche à ce jour plus de douze mille visiteurs. Ce site permet en quelques « clics » d'être informé de la vie communale, de bénéficier d'informations pratiques. Il possède également des liens vers les services de l'administration française. Continuez à nous rendre visite et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions : www.sexylesbois.mairie.com

La déchetterie intercommunale

Elle prend ses horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

- Lundi, de 14 h à 18 h
- Mercredi, de 9 h à 12 h, de 14 h à 19 h
- Jeudi, de 14 h à 18 h
- Vendredi, de 14 h à 19 h
- Samedi, de 9 h à 12 h, de 13 h à 19 h

Renseignements auprès de la **CC2H** : 03.83.62.96.90, www.hazelle-en-haye.fr

Les habitants sont accueillis à la mairie

- Le mardi, de 16 h à 18 h
- Le vendredi, de 17 h à 19 h

Le maire reçoit sur rendez-vous. S'adresser à la secrétaire : 03.83.23.22.29.